



COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

SYNDICAT DE BASSE-NORMANDIE

le 10 juin 2022

## Intervention sur l'activité Congrès Confédéral de Lyon

### 1/ Situation générale

A ce jour la planète est une véritable poudrière. La guerre en Ukraine est certainement le plus prégnant de la vingtaine de conflits armés recensés actuellement.

La vérité est victime de la guerre. En temps de guerre, il n'y a pas d'information mais toujours de la propagande.

En frappant l'Ukraine, Poutine menace directement l'Europe. La CFDT, dans le cadre de la Confédération Syndicale Internationale, la CSI, soutient l'Ukraine.

Cette guerre va se prolonger et commence à avoir des impacts sur la situation internationale : prix de l'énergie, pénurie agro-alimentaire (céréales, huile ...). Par exemple, mais ce n'est pas le seul, l'Egypte importe plus de 80 % de son blé de Russie et d'Ukraine. L'Inde bloque ses exportations de blé et l'Indonésie les exportations d'huile de palme.

De violents troubles et des émeutes de la faim sont à craindre dans certains pays.

1

La pandémie et la guerre en Ukraine participent à une recomposition de la mondialisation, qui s'était accélérée avec l'arrivée de la Chine dans l'organisation mondiale du commerce au début des années 2000. Les échanges internationaux, les ruptures de chaînes d'approvisionnement, l'indépendance industrielle, en particulier sur les secteurs stratégiques sont aujourd'hui questionnés.

Le développement des pouvoirs totalitaires, la régression de l'idéal démocratique, minent notre modèle occidental, rendant le vivre ensemble difficile. Le religionnisme attaque de front la laïcité. La science même est remise en cause.

Ainsi, plus de 40% des électeurs français ont voté pour une candidate proche du Kremlin même si tous ne l'ont pas fait sur cette base. La société est minée de l'intérieur avec cette montée de plus en plus forte du populisme. Pour le populisme, c'est toujours la faute des autres et Poutine ne déroge pas à la règle. Qu'un parti raciste soit le premier parti partout en outre-mer pose aussi question, même si la pandémie a eu un impact fort dans ce vote.

On ressort de la présidentielle avec trois blocs : centre, « gauche » extrême et extrême-droite avec peu de place pour le progressisme. C'est une situation que l'on retrouve dans certains autres pays et qui ne sera pas sans conséquence sur le syndicalisme dans les années à venir.

Après la médiocre campagne publicitaire de la présidentielle, nous avons droit à une non moins médiocre campagne

publicitaire pour les législatives, sans débat sur les enjeux stratégiques, économiques, démocratiques, sociaux et, malheureusement, militaires.

Selon nos institutions, c'est le président qui nomme le 1<sup>er</sup> ministre. En tentant un coup d'état électoral, c'est une nouvelle remise en cause de la démocratie. Un couple Macron/Mélenchon, ~~c'est~~ le tapis rouge vers le pouvoir pour l'extrême droite. *n'est ce pas*

Après 40 ans d'épisodes d'une gauche au gouvernement au réformisme honteux, selon la formule de Nicole Notat, cette alliance de circonstance ne répond pas aux défis du futur.

## **2/ La sortie de la crise sanitaire**

La fin de l'état d'urgence <sup>le 31 juillet prochain</sup> devra signifier la fin des mesures d'exception privative de libertés, mais aussi des restrictions aux droits des salariés : congés payés, droit à la défense prud'homale...

La dette devra être remboursée, mais de façon équitable par une augmentation de la fiscalité des tranches supérieures, en réduisant les inégalités que la crise a accentuées.

Le débat sur les retraites va à l'opposé de la justice sociale.

On dit aux pauvres que comme il est difficile de leur prendre l'argent qu'ils n'ont pas, on les taxera sur leur temps de vie,



pour ne pas taxer financièrement les riches. NON A LA TAXE  
SUR LE TEMPS DE VIE.

Si la CFDT sort renforcée de la période comme 1<sup>ère</sup> organisation syndicale, c'est dans un contexte d'affaiblissement du syndicalisme et des corps intermédiaires, voulu par le pouvoir actuel avec sa réforme de suppression des DP, des CE et des CHSCT. Il nous faut assumer collectivement d'être 1<sup>ère</sup> OS, et d'être des leaders partout dans les entreprises où la CFDT est majoritaire.

Au risque de nous répéter, 4 ans et une élection plus tard concernant les élections TPE, le S3C Basse Normandie dit la même chose : les syndicats identifient mal les entreprises de moins de 50, et on leur demande d'agir dans les entreprises de moins de 11. Seule l'entraide interprofessionnelle de proximité, nous permettra de faire une campagne efficiente vers les TPE.

### **3/ La politique confédérale**

Le S3C Basse Normandie demande à ce que la confédération fournisse plus de tracts généraux afin de pouvoir faire des distributions plus régulières là où nous ne sommes pas implantés. Des tracts annuels avec les acquis CFDT, des revendicatifs, des fiches expliquant de manière succincte et compréhensible de tous nos positions confédérales, un tract

court facile à lire et parlant pour les salariés afin de valoriser nos actions.

Le S3C Basse Normandie s'étonne du rejet de certains de ces amendements proposés *et de la motivation par la Commission*

- Pourquoi alors que le débat se pose sur la question du 1% succession, le débat sur le choix de 1pt de CSG nous a été refusé alors que si notre mémoire est bonne, ce chiffre n'a jamais fait l'objet d'une *débat dans l'organisation* concertation ?
- Le S3C Basse Normandie a également proposé une introduction qui a été rejeté sur l'article : Remettre l'humain au cœur de la transformation numérique, dans le but de prendre conscience du réel danger de la dépendance numérique européenne à la Chine et aux Etats Unis, comme nous le soulignons en argumentaire, qui a un smartphone avec un système d'exploitation autre que Apple ou Google Android ? un ordinateur sans Windows ou Mac ?
- Pour le S3C Basse Normandie, il était important de revendiquer que les économies de bâtiment dues au télétravail soient réinjectées à travers l'augmentation de la cotisation «1% » logement, qui est en réalité de 0,45% des salaires. Mais là aussi cet amendement a été rejeté.
- *Nous ne comprenons pas le refus de la Commission qui*  
*Considère que le recrutement ne dépend que des fédérations*  
*bonne enseignement*  
N'ayant pas eu de réponse favorable de la Confédération, nous interpellons nos amis du Sgen, sur les articles dédiés à l'école, nous souhaitons faire une différence entre l'éducation des enfants qui doit être le fait des parents et

l'enseignement ~~et l'émancipation~~ qui doit être le fait de l'école. Pour se faire, il faut que le recrutement des enseignants ne soit pas uniquement lié aux bagages universitaires. Ce n'est pas dans les livres que l'on acquiert la capacité de se mettre à la hauteur des populations précaires, en situation d'handicap ou immigrés. Le savoir ne fait pas la pédagogie. 

- Bref je ne vais pas vous refaire tout nos amendements, mais il est vrai que les retours nous ont beaucoup surpris et souvent déçus

#### **4/ Concernant notre syndicat :**

**Le S3C Basse Normandie est en campagne électorale permanente.** Notre objectif pour le cycle électoral 2021-2024 est dans la continuité du cycle précédent, former tous nos délégués syndicaux à la négociation des PAP, aller négocier dans les entreprises de plus de 20 salariés.

Toute négociation se traduit par la distribution systématique d'un tract d'appel à candidature ou s'il n'y a pas de candidat par l'envoi d'un courrier de proposition d'adhésion aux élus sans étiquette, cela nous a permis de nous implanter dans une dizaine d'entreprises. (Labéo, SoyHuCé, le Centre Sportif d'Houlgate, l'imprimerie Malherbe, Vert Marine, La Maison de l'image, Pont d'Ouilly Loisirs).

Ce suivi électoral et pour nous la seule façon de nous régénérer, car la quasi-totalité des entreprises où nous sommes



présents perdent des emplois (les imprimeries, Armatix, La Poste, Orange, Imec, Adrexo, Médiapost, ...), voire ferment (Comverse, Astérion).

Notre syndicat a fait le constat de **notre modèle de fonctionnement**, calqué sur les années 60, où différents moyens de communication n'existaient pas : pas de téléphone particulier chez les militants et bien sûr pas d'internet, pas de réseaux sociaux...

Face à la baisse du droit syndical, notre syndicat a restructuré son organisation. **Plusieurs modifications statutaires** ont été validés à notre congrès :

- suppression de la commission exécutive, diminution du seuil minimal de membres du bureau syndical ~~avec en particulier la~~  
~~mis en place de responsable de branches~~

- responsables / de branche / qui pourront être issus des membres du conseil syndical sans être obligatoirement au bureau ;

- partage et prise en charge <sup>Collective</sup> des thèmes d'actualité revendicative entre les militants du bureau syndical ;

- limiter les fonctions du conseil syndical aux obligations légales (comptes, juridique)

### **Sur les aspects fonctionnels :**

- obligation pour tout délégué syndical d'identifier une partie de son temps mobilisable pour le syndicat ;

- mise en place d'un système de base de données unique avec <sup>du SDR</sup>  
une mise en réseau du parc informatique

- intégration de la visio-conférence dans nos fonctionnements pour créer de nouveaux liens réguliers avec les militants géographiquement distants et les adhérents dits isolés ;
- monter en compétence sur les réseaux sociaux.

## **Conclusion**

Pour conclure, le S3C Basse Normandie tient à préciser que malgré les inquiétudes et les mécontentements évoqués en début d'intervention, la Confédération a su valoriser notre première place comme OS dans le privé et le public confondus notamment au travers des médias et dans les négociations transverses. Nous tenons également à souligner son implication dans la CES et la CSI et les félicitons pour l'aide fournie aux militants syndicaux en danger dans leurs pays (Afghanistan, ...).

Le S3C Basse Normandie votera majoritairement POUR le rapport d'activité.